



L'ADI obtient un siège au CSCEE

Par décret n°2021-1107 du 23 août modifiant les dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives au Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique (CSCEE), l'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) devient membre permanent du CSCEE au sein du collège des professionnels.

UN SIÈGE POUR PORTER LES VOIX DES UTILISATEURS D'IMMOBILIER TERTIAIRE

Le conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique (CSCEE) participe de la volonté de modernisation de la concertation au sein du secteur de la construction. Il permet une meilleure association des parties prenantes sur les questions réglementaires, de marché ou encore d'innovation dans le champ de la construction. S'il intégrait déjà notamment les associations de consommateurs particuliers, l'immobilier des entreprises n'était pas représenté.

En intégrant le collège des professionnels, **l'ADI entend être force de proposition et s'impliquer dans les débats publics qui concernent l'activité de ses membres.** Elle aspire à **porter la voix et l'expérience des utilisateurs des bâtiments tertiaires au sein du CSCEE.**

Rappelons que l'immobilier des entreprises représentent quelques 940 millions de m² dont moins 10 millions de m² de surfaces neuves produites annuellement.

Si les constructions neuves visant à répondre aux besoins des utilisateurs intègrent déjà des exigences environnementales fortes, l'effort le plus important qui reste à fournir porte sur le parc existant à rénover. Les enjeux sont énormes pour les utilisateurs.

Par sa force représentative (les adhérents de l'ADI comptabilisent à eux-seuls, 1/3 des surfaces tertiaires), par les débats qu'elle initie sur la place publique et les partenariats qu'elle noue avec l'ensemble des acteurs de la chaîne immobilière, l'ADI est l'acteur légitime à porter ces sujets et à éclairer le Conseil de son expérience et expertise.

L'ADI, UN ACTEUR ENGAGÉ POUR UN IMMOBILIER RESPONSABLE

La commission RSE de l'ADI, présidée par Magali Saint-Donat, DG de Protertia FM, joue un rôle actif dans la prise de position de l'association sur des sujets majeurs touchant à la RSE des entreprises en éditant des livrets thématiques à destination des directeurs immobiliers et plus largement à l'ensemble des acteurs de la filière. On retrouve notamment : *Suivi énergétique : produits et services, La résilience des bâtiments tertiaires face au changement climatique, Biodiversité : Comment agir efficacement et avec bon sens dans l'immobilier d'entreprise*

En outre, comme elle le fait depuis de nombreuses années, l'association siège au sein du bureau du Plan Bâtiment Durable ou participe à divers groupes de travail permettant de faire évoluer la réglementation environnementale : OPERAT, décret tertiaire, par exemple...

Enfin, elle travaille en étroite collaboration avec les associations qui militent pour un immobilier responsable : OID, IFPEB... afin de faire progresser en concertation l'ensemble des acteurs de la chaîne immobilière.

A PROPOS DE L'ADI

L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) regroupe les directeurs et responsables immobiliers des entreprises publiques et privées françaises. Elle compte aujourd'hui près de 400 adhérents, et consolide une force représentative de près de 350 millions de mètres carrés, soit le tiers du parc immobilier des entreprises situées en France. Au sein du secteur immobilier, l'ADI représente la profession auprès des institutions, des médias et du grand public. Elle se fixe comme ligne directrice d'accompagner les directeurs immobiliers pour qu'ils puissent exercer efficacement et de façon influente leur métier.

L'ADI a 4 missions essentielles :

- être une plateforme d'échange et d'information des professionnels de l'immobilier ;
- faire la promotion du métier de directeur immobilier ;
- assurer la défense des intérêts immobiliers des entreprises ;
- produire une base documentaire de savoirs à destination des professionnels.

www.adi-france.fr - www.adi-france.fr / [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/adi-france) / [Twitter](https://twitter.com/adi_france) @adi_france

Contact presse

Morgane ISELLA, directrice de la communication ADI
morgane.isella@adi-france.fr